

**VOTRE AVENIR : 1 AVION TOUTES LES 90 SECONDES !**



**DORMIR SANS BRUIT  
ENTRE 23H00 ET 06H00  
EST UN DROIT ABSOLU !**

**Déposée auprès du Conseil d'Etat et du Grand Conseil le 28 août 2015, une pétition munie de 4800 signatures demande une interdiction de tout trafic aérien commercial entre 23 heures et 6 heures du matin**

En date du 27 février 2015, l'Association des Intérêts de Vernier Village (AIVV) lançait une initiative communale demandant aux autorités communales d'intervenir auprès de toutes les autorités compétentes pour garantir une interdiction de tout trafic aérien commercial à l'aéroport de Genève entre 23 heures et 6 heures.

Parallèlement, une motion (M601) était déposée au Conseil municipal par les conseillères municipales Christina Meissner et Ruth Kaelin et adoptée à la quasi-unanimité des élus. La réponse du Conseil administratif n'a pas tardé et il a rapidement présenté une résolution appuyant la volonté du Conseil municipal et la motion M601A.

En une seule séance, celle du 21 avril 2015, le Conseil municipal a adopté la motion M 601 et la résolution du Conseil administratif qui en découlait (R 638). Dans la foulée, le Conseil administratif de Vernier est intervenu auprès du Conseil d'Etat, de l'OFAC, et du Conseil d'administration de l'aéroport afin que le règlement d'exploitation de l'aéroport international de Genève (AIG) soit modifié afin d'interdire entre 23 heures et 6 heures du matin tout trafic aérien commercial. Ainsi, 3 mois avant l'échéance du délai de récolte de signatures l'objectif de l'initiative communale était atteint.

Si l'initiative communale de Vernier a permis de lancer le mouvement, il nous a cependant paru nécessaire de l'étendre à l'ensemble du territoire impacté par la croissance de l'aéroport. Afin que les 30000 habitants impactés puissent s'exprimer, l'initiative verniolane a donc été transformée en pétition.

Portée par une dizaine d'associations\* actives sur un territoire s'étendant de Versoix au Mandement en passant par la France voisine, la pétition a permis de récolter à ce jour 4'800 signatures.

Le 28 août 2015, cette pétition a été transmise au Conseil d'Etat et déposée devant le Grand Conseil de la République et canton de Genève.

Nous souhaitons rencontrer auprès des élus cantonaux, le même soutien que celui que nous avons obtenu auprès des élus de la commune de Vernier. Soutien d'ailleurs renforcé par les démarches d'autres communes dont notamment Meyrin qui a transmis en date du 11 août 2015 une résolution au Grand Conseil dont la teneur est identique à celle de notre pétition.

Nous espérons que cette remarquable collaboration entre autorités communales et associations se poursuivra jusqu'à ce que nous obtenions de l'aéroport international de Genève la garantie du respect du sommeil et de la qualité de vie auxquels les habitants de notre région ont droit.

**VOTRE AVENIR : 1 AVION TOUTES LES 90 SECONDES !**



**DORMIR SANS BRUIT  
ENTRE 23H00 ET 06H00  
EST UN DROIT ABSOLU !**

\*Cette pétition est soutenue notamment par les associations suivantes : Association des riverains de l'aéroport de Genève (**ARAG**), Association des Intérêts de Vernier Village (**AIVV**), **Association de Monfleury** (Vernier), **Association de Crotte-au-Loup** (Vernier), Association des Intérêts de l'Aire et du Lignon (**AIALI**), **Association des habitants du Quartier du Signal** (Vernier), Association des Habitants de Satigny (**AHCSA**), Association des habitants du Quartier Adrien-Lachenal à Versoix **AHQLAC**, Association **Ferney dans la rue**.

**Pour toute information :**

Jean-François Bouvier, président de l'AIVV  
Tel : 079 330 20 19

**Annexes :** Pétition, historique et Argumentaire disponibles également sur le site <http://www.christinameissner.com/?p=4045>



## Un problème de qualité de vie

La croissance des vols de nuit dépasse celle de tous les autres vols, ils n'ont jamais été aussi nombreux que cet été.

25 millions de passagers à l'aéroport de Genève c'est 10 millions de passagers en plus, plus d'avion et plus de pollution, l'aéroport représente déjà 40% de la pollution atmosphérique à Genève

**Objectif avoué : la croissance pour soit disant répondre aux besoins de la population, mais en augmentant l'offre, ne crée-t-on pas le besoin ?**

Offre trouvée sur le site web de l'aéroport de Genève :

***Dès le 4 juin 2015, la société Eurolines propose aux voyageurs de l'agglomération de Lyon, une nouvelle liaison directe en autocar entre Lyon Perrache et Genève Aéroport.***



*Ce service direct, avec des autocars modernes et adaptés, notamment avec la prestation gratuite **wifi à bord**, permet aux passagers de plus de 50 compagnies aériennes régulières de rejoindre Genève Aéroport et ses 130 lignes directes.*

*Au départ de Lyon, en 2h00-2h30 de trajet selon l'horaire, avec un **tarif de lancement de 9€** aller simple, rien de plus aisé que d'accéder à l'offre des compagnies lowcost ainsi qu'au réseau long-courriers (vols directs: Pékin, New York JFK, New York Newark, Washington, Montréal, Dubaï, Abu Dhabi, Moscou, Doha, etc ) au départ de Genève.*

Ainsi, on fait venir les passagers de Lyon en car pour 9 euros pour prendre des longs courriers. Le bassin de l'aéroport ne suffit plus aux volontés de croissance de l'aéroport. On va courtiser des clients aux portes de l'aéroport de Lyon qui lui est sous utilisé !!!

## **Un problème de territoire et de logement**

Alors que la population cantonale ne cesse de croître et que le canton cherche par tous les moyens à construire du logement, qu'il est limité sur le déclassement de la zone agricole, il se prive de plus de 400'000 m<sup>2</sup> de terrains constructibles du fait du bruit aéroportuaire et de la non fermeture absolue de l'aéroport entre minuit et 6h du matin 1) Pire, il transforme des zones habitables et habitées en zones industrielles.

Le PSIA (planning sectoriel d'infrastructure aéroportuaire) est actuellement en cours d'élaboration.

Une fois élaboré, le PSIA sera soumis au Conseil d'Etat (CE). Les Conseillers d'Etat étudieront ce PSIA et formuleront les choix et décisions retenus par le CE qui seront communiqués, d'ici 2106 ? aux instances AIG, Communes Riveraines, puis à un public plus large via enquête publique. Nous ne voulons pas attendre que d'autres nous dictent ce dont sera fait notre avenir, sans nous avoir d'abord entendus. Il n'y a aucun raison que nous, riverains de l'aéroport de Genève, soyons discriminés par rapport à ceux de l'aéroport de Zurich.

**Nous en appelons à nos autorités cantonales de garantir notre qualité de vie de nos droits.**

**Pour plus d'information merci de consulter notre argumentaire et nos sources disponibles sur le site :**

<http://www.christinameissner.com/?p=4045>

[www.geneve.assprop.ch](http://www.geneve.assprop.ch) >rubrique actualités